

## LE RESEAU RELIR : LEÇONS A TIRER DE DEUX INCIDENTS RADIOLOGIQUES

**Laure-Anne BELTRAMI<sup>1</sup>, Pascal CROUAIL<sup>1</sup>, Yann BILLARAND<sup>2</sup>, Ben-Mekki AYADI<sup>2</sup>, Patrick MOUREAUX<sup>3</sup>, Sandra DELIC<sup>4</sup>, Manuela FIGUEIRA<sup>4</sup>, Chantal GUERIN<sup>5</sup>, Hugues BRUCHET<sup>6</sup>**

<sup>1</sup>CEPN, 28 rue de la Redoute - 92260 Fontenay-aux-Roses

<sup>2</sup>IRSN PRP-HOM/SER/USEP, B.P. 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

<sup>3</sup>INRS Département Expertise et Conseil Technique, 65 boulevard Richard Lenoir  
75011 Paris

<sup>4</sup>CoRPAR, [www.corpar.fr](http://www.corpar.fr)

<sup>5</sup>SFRP - B.P. 72 - 92263 Fontenay-aux-Roses Cedex

<sup>6</sup> INSTN/UES - CEA Saclay - 91191 Gif-sur-Yvette Cedex

[laure-anne.beltrami@cepn.asso.fr](mailto:laure-anne.beltrami@cepn.asso.fr)

Le réseau RELIR est un réseau permettant un échange des Retour d'Expérience sur Les Incidents Radiologiques. Il a été constitué en 2001 à l'initiative de la section Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) de la Société Française de Radioprotection (SFRP). Il réunit aujourd'hui une vingtaine de professionnels de la radioprotection issus de différents secteurs : médical, vétérinaire, industriel, enseignement et recherche, etc. Le réseau RELIR a pour objectif le recueil d'informations concernant des incidents ou des accidents « exemplaires » dont l'analyse permet d'enrichir la formation des personnes confrontées au risque d'exposition aux rayonnements ionisants. Le but du système RELIR n'est donc pas d'établir un inventaire exhaustif des incidents mais de sélectionner les plus intéressants ou les plus fréquents pour encourager et favoriser une meilleure prévention. Tout incident peut être retenu s'il permet d'enrichir le retour d'expérience : il est alors rédigé sous la forme d'un court rapport (fiche RELIR) mise à disposition sur le site internet du réseau (<http://relir.cepn.asso.fr>).

Les fiches RELIR sont libres d'accès et peuvent être utilisées pour :

- Former les professionnels concernés (PCR, personnel exposé, responsables d'installation) pour éviter de nouveaux incidents,
- Produire des supports de documents pédagogiques utilisés lors de la formation initiale ou continue des travailleurs,
- Favoriser les échanges d'information entre spécialistes et non-spécialistes de la radioprotection.

Le terme "incident" désigne, dans RELIR, "toute situation, événement, suite d'événements, comportement, anomalie... susceptible de générer (ou ayant effectivement généré) une exposition professionnelle non maîtrisée ou une contamination".

Lorsqu'une personne est témoin d'un incident ou concernée par cet incident (personne compétente, salarié, médecin du travail, ...), elle a la possibilité de joindre le modérateur du secteur correspondant ou le correspondant de son réseau régional de PCR, dont les coordonnées sont présentes sur le site internet. Un questionnaire-type permettant de décrire l'incident sera rempli par le modérateur ou le correspondant réseau en collaboration avec la personne qui l'a contactée.

Un questionnaire vierge peut être directement téléchargé sur le site web RELIR ou obtenu sur simple demande auprès de l'INRS ou de l'administrateur du système, le CEPN. Cette démarche est totalement indépendante du système de déclaration légale aux autorités compétentes et ne s'y substitue en aucune manière. Cependant, il est essentiel de souligner que tous les modérateurs du réseau RELIR ont signé une "Charte de Confidentialité" dans laquelle ils s'engagent à ne pas diffuser d'information nominative sur les personnes, les entreprises, voire les matériels concernés.

A partir des différents incidents recensés, les modérateurs et les correspondants réseaux sélectionnent de façon collégiale les cas les plus intéressants en vertu de leur intérêt pédagogique et établissent des fiches présentant de façon totalement anonyme chaque incident retenu et les leçons qui peuvent en être tirées. A l'issue de cette étape, les fiches sont mises en ligne sur le site web RELIR ; elles sont également disponibles sur demande auprès de l'INRS ou du CEPN.

Cette communication présentera brièvement le réseau RELIR puis se concentrera sur deux incidents publiés récemment sur le site internet RELIR. Ces deux incidents concerneront les secteurs médical et de la radiographie industrielle qui sont particulièrement représentés sur le site RELIR.